

Nº 18



Télécopie: 04 90 35 63 12 accueil.grillon@orange.fr

HORAIRES MAIRIE

Lundi: 9h-12h & 14h-18h

Mardi, jeudi et vendredi:

9h-12h & 14h-16h

Mercredi: 9h-12h (fermeture l'après-midi mais accueil téléphonique disponible)



HORAIRES

POINT INFO JEUNESSE

Jusqu'au 17 août inclus puis à partir du 17 septembre :

9h-12h & 14h30-18h30 du lundi au vendredi inclus

Du 20 au 31 août inclus :

10h-12h du lundi au vendredi inclus

Du 3 au 9 septembre inclus : FERMETURE

Du 10 au 14 septembre inclus :

9h-12h lundi, jeudi et vendredi 14h30-18h30 mardi et mercredi

Tél.: 04 90 35 08 87 pijgrillon@orange.fr

Dans ce numéro :

Informations sur le Budget communal	2
Fêtes dans nos Écoles	2
Côté Patrimoine	3
Avis aux Artistes!	3
Journées du Patrimoine : programme	3
Concours « Dis-moi Dix Mots »	3
État Civil	4
Hommage à Gérard BARJAVEL	4
Bruits de Voisinage	4
Stade	4
Nids de Guêpes et Frelons	4
Nettoyons la Nature	4
À vos Agendas	1

De mot du Maire

Grillonnaises, Grillonnais,

Depuis quelques semaines, une certaine agitation perturbe la sérénité de notre commune. Un projet privé d'élevage industriel sur le plateau de Croc fait couler beaucoup d'encre. Je pense qu'il est grand temps et de mon devoir de Maire d'apporter quelques précisions sur ce dossier aux Grillonnais.

Tout d'abord, le permis de construire déposé en mars 2010, conforme au règlement de la zone NC de notre POS, a fait l'objet d'une table ronde en mairie le 10 mai 2010. Toutes les parties siées à ce dossier étaient présentes, y compris vos élus, ainsi que le Directeur de la D.D.T (Direction Départementale des Territoires). À la vue du dossier, la D.D.T. n'avait aucun élément légal pour s'opposer au permis de construire. De ce fait, il a été accordé en juillet 2010. Il faut préciser qu'un tel projet, en plus de devoir obtenir un permis de construire, est soumis à autorisation préfectorale.

S'en est suivie l'enquête publique du 21 août au 22 septembre 2011 à la suite de quoi le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable assorti de quelques contraintes (accès au site). Le 28 novembre 2011, votre Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, la réfection du chemin d'accès à la demande de la Préfecture, ce chemin devant être utilisé en moyenne par 450 à 500 camions par an, soit deux par jour ouvrable.

En dernier lieu, M. le Préfet en avril 2012 donnait son accord pour l'exploitation de cet êlevage malgré l'opposition de votre Conseil Municipal.

Je comprends aisément qu'un tel projet suscite des inquiétudes et même des oppositions farouches en raison de sa dimension. Néanmoins, les services préfectoraux ont imposé au pétitionnaire des mesures draconiennes quant au fonctionnement de cette exploitation. Vu son importance, cette unité, si elle voit le jour, en sera d'autant plus surveillée et contrôlée par les services de l'État.

Si des zones d'ombre demeurent, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien amicalement.

MAIRIE: Tél. 04 90 35 00 81

Jean-Marie GROSSET



Informations sur le Budget communal

Compte administratif 2011

1. Budget de Fonctionnement

L'excédent de fonctionnement pour l'année 2011 s'élève à **385 445 €**.

Recettes de Fonctionnement : 1 572 494 €.

Dépenses de Fonctionnement : 1 187 049 €.

Malgré une baisse des recettes par rapport à 2010, la maîtrise des dépenses nous permet de maintenir le même excédent de fonctionnement.

2. Budget d'Investissement

L'année 2011 aura permis la réalisation de nombreux investissements sur la commune.

Citons pour l'essentiel

Citons pour l'essentiel :	
Voirie 2010	71 677
Voirie 2011	138 986
Ruelles du Vialle	93 000
Éclairage de mise en valeur du Vialle	38 000
Climatisation mairie	20 332
Climatisation crèche	13 455
Travaux Foyer 3e âge	45 702
Chemin SPA et terrain Courtial	15 249

Chaudière école élémentaire	7 269
Logiciel et matériel sur l'ensem- ble scolaire et mairie	17 097
Coffret forain Vialle	4 208
Ascenseur Maison Milon	4 660

...soit, pour l'ensemble des investissements comprenant la fin des travaux de la Route de Valréas, un total de 459 478 €. La totalité des subventions pour l'année 2011 s'élève à 393 065 € dont 161 652 € restent à percevoir.

Budget prévisionnel 2012

1. Budget de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2012 devrait être semblable à celui de 2011 avec des **dépenses estimées à** 1 304 681 € .

2. Budget d'Investissement

Le montant prévisionnel des investissements est de 1 945 560 € dont un peu plus de 800 000 € pour l'aménagement de la Place de la Bourgade subventionné à 52% par la Région PACA dans le cadre du Programme d'Aménagement solidaire

(PAS), travaux engagés financièrement sur l'année 2013.

Citons pour l'essentiel des travaux et autres investissements 2012 :

- * construction d'un local pour les services techniques;
- démolition bâtiments Boulon;
- * 4e tranche des travaux de voirie;
- * cour de l'école élémentaire;
- * abri vélos (école élémentaire);
- * terrain de football;
- * réfection salle du Conseil;
- remplacement fenêtres école maternelle;
- * lave-vaisselle cantine;
- * ascenseur Maison Milon;
- toiture atrium Maison Milon;
- * photocopieur accueil mairie;
- * matériel informatique.

Notez que les travaux de mise en sécurité de la Route de Richerenches, annoncés dans le Bulletin d'avril 2011, ont été reportés car la Communauté des Communes, qui a la compétence électricité, devra aussi intervenir sur ce chantier.

Quant au projet de salle multi activités de l'école, il est encore sous étude.

C'est à l'école élémentaire qu'ont débuté les traditionnelles fêtes de fin d'année.

Le vendredi 15 juin, amis et parents se sont retrouvés nombreux devant un spectacle préparé par les enseignants et les élèves autour de comédies musicales telles que « Singing in the Rain », « Mary Poppins » ou encore « Starmania ». Qu'ils les aient jouées ou chantées sous la baguette de Jocelyne VISEDO, les élèves ont charmé tout l'auditoire. Durant l'entracte, ceux de CM2 ont reçu le dictionnaire offert par la Mairie pour leur entrée en classe de sixième.

Un repas organisé par *Majuscules* et réunissant une centaine de personnes a clôturé la soirée.



Le mardi 19 juin, les élèves du Centre de Loisirs associé à l'École (CLAE) ont présenté aux parents venus nombreux des exercices de cirque et des improvisations théâtrales. L'association *Majuscules* qui gère le CLAE, a tenu à cette occasion à remercier la Présidente, Laurence FENOUILLET, qui nous quitte, pour toute son implication à la tête de cette association de parents d'élèves.

Enfin l'école maternelle, le mardi 26 juin, présentait son spectacle sur le thème des vacances : à la montagne, en camping à la mer et à Paris, une occasion de voir les enfants parler et danser sur des musiques diverses et variées... La fête s'est poursuivie autour d'un buffet préparé par les mamans de *Minuscules*, l'autre association de parents d'élèves. Là aussi, tout le monde a remercié Cécile CHEVILLON et Stéphanie MAINTENIE, toutes deux Présidentes, qui nous quittent...

Pour finir, les enfants, parents et collègues ont remercié Jacqueline HUBERT, enseignante, qui part à la retraite et prend un repos bien mérité en cette fin d'année.

Bravo à tous ces enfants et à toutes ces personnes associées aux écoles de GRILLON qui nous ont fait passer de si bons moments.

Côté Patrimoine

Énigme du précédent bulletin

Il s'agissait de l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*) qui pousse sur les talus de nos chemins voire même dans les pelouses de





nos jardins. De la vaste famille des orchidacées, cet orchis aux racines tuberculeuses attire les insectes amateurs de nectar.

Nouvelle énigme

Comme toujours, ce détail architectural est visible de la voie publique mais il faudra « lever le nez » !

La réponse dans le prochain bulletin!



Avis aux Artistes!

Si vous êtes **peintre ou sculpteur amateur** et intéressé(e) par un projet d'expositions dans la « grotte » sous Vialle afin de **mettre à l'honneur les talents cachés de Grillon**, merci de contacter au plus vite Danusia MARROT (« Esméralda ») au 04 90 37 36 64. Une première exposition pourrait avoir lieu lors des prochaines Journées du Patrimoine.

Nous profitons de cette occasion pour féliciter tous les artistes ayant pris part à l'exposition de mai et juin derniers et qui ont su si bien tirer parti de cet écrin insolite.



Journées du Patrimoine : Programme

Thème national 2012 : les Trésors cachés

Samedi 15 septembre

Visite guidée du Vialle: réhabilitation du Vialle par l'architecte Georges Henri PINGUSSON; visite de la fresque papale de l'immeuble Chapuis-Tourville et du four du boulanger de la Maison du Boulanger. Rendez-vous à 15h devant la mairie.

« Trésors cachés de nos Garages » : exposition de véhicules anciens par l'association *Anciens Véhicules de l'Enclave*. De 10h à 17h30 devant la mairie. Reporté au dimanche en cas de pluie.

Dimanche 16 septembre

<u>Circuit dans le village et ses abords articulé autour des petits « trésors cachés » de notre patrimoine</u>: fresque papale, four du boulanger, cadran solaire, verrière, borne papale, chapelle, borie... <u>Inscription souhaitable</u> auprès du Point Info (04 90 35 08 87) ou se présenter devant la mairie à 10h. Covoiturage pour les « trésors » hors du village.

Samedi & dimanche 15 & 16 septembre

- ~ <u>Visite libre du Vialle et du village</u> par un cheminement suivant neuf panneaux explicatifs.
- ~ Exposition de sculptures d'artistes internationaux dans le cadre de la 2º Biennale des Arts Contemporains de l'Enclave des Papes. Maison Milon. Samedi de 10h à 16h30 & dimanche de 15h à 18h.
- « Les Talents cachés » : exposition de peintures et sculptures d'amateurs grillonnais dans la « grotte » sous Vialle. À confirmer selon la réponse au précédent article.

Notez que la fresque a été restaurée en début d'année.



« Dis-moi Dix Mots »

Le samedi 23 juin à la Maison Milon, ont été lus les meilleurs écrits du concours d'écriture « Dis-moi Dix Mots » lancé en début d'année dans le cadre de la Semaine de la Langue française et de la Francophonie.

Madame **Jeannine KUNZLER** de Valréas est l'heureuse lauréate de la catégorie « adultes » avec son poème « Âme en Peine ». Dans la catégorie « enfants », c'est **Mathilde GARAIX** de Taulignan, 14 ans et élève de quatrième au collège Vallis Aeria de Valréas, qui a remporté le prix avec son texte fantastique « Caricature non appréciée ».

Toutes deux ont reçu une carte cadeau pour un achat en librairie. Bravo à elles et merci à la vingtaine de participants!

État Civil

NAISSANCES

Clélia CORDET RIEU

née le 9 mai 2012

Astrée Léia Nell VAZ
née le 25 mai 2012

MARIAGE

Céline Michèle GARAIX &

Jérémie Henri LAUDET

le 23 juin 2012

DÉCÈS

M. André FRAYSSE

le 30 janvier 2012 à Valréas

Mme Marie-Rose MICHEL née BARDOU

le 20 février 2012 à Avignon

M. Paul MICHEL

le 7 avril 2012 à Valréas

M. Serge REMY

le 17 avril 2012 à Bourg-Saint-Andéol

M. Pierre COSTE

le 19 avril 2012 à Valréas

M. Gérard BARJAVEL

le 5 mai 2012 à Montélimar

M. Claude ARSAC

le 28 mai 2012 à Montélimar

M. André FAGE

le 13 juin 2012 à Grignan

M. Jacky SCHELSTRAETE

le 13 juin 2012 à Valréas

HOMMAGE À GÉRARD BARJAVEL

L'association *Arabesques* a brutalement perdu son Président, son Ami, Gérard BARJAVEL. Si nous allons continuer de la faire vivre, c'est autant pour lui que pour le dessin, la peinture et la musique pour lesquels il a si bien su communiquer et faire partager sa passion pendant les dix années et plus de sa présidence.

Son dévouement et sa présence dans les différentes associations du village au fil du temps (comité des fêtes, *Arabesques*, Téléthon) nous donnent une leçon d'altruisme qui perdurera dans nos mémoires.

Gégé aimait les autres; plein d'humour, il se plaisait à raconter des blagues et à en faire aussi...

Les membres du bureau d'Arabesques

LOU GRIHOUN N° 1

La Lettre d'Information de la Commune de Grillon

Hôtel de Ville - Avenue du Comtat - 84600 GRILLON - 04 90 35 00 81

Directeur de la publication : Jean-Marie GROSSET

Rédaction et conception : Commission Communication

* * * * * * * * * * * *

Réalisation : Odile FORD

Imprimé par Marque Déposée (Condorcet) à 800 exemplaires

Dépôt légal : juillet 2012

Bruits de Voisinage

En vertu de l'arrêté préfectoral de 2004 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage (consultable en intégralité en mairie), nous vous rappelons les points suivants :

- « Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.»
- « Tous travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers [...] ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. »
- « Les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive [...]. »

Stade

Suite aux travaux de réfection du stade (arrosage automatique, enherbement), il est interdit d'accès jusqu'à nouvel ordre.

De ce fait, il sera malheureusement impossible de tirer le feu d'artifice cet été, aucun autre lieu n'étant vraiment adapté.

Nid de Guêpes et Frelons

Un dépliant sur la destruction des nids d'insectes nuisibles est à votre disposition en mairie. Sachez que les pompiers du Vaucluse ne se déplacent plus sauf dans le cas d'un nid très difficile d'accès. Pas forcément immédiate, cette intervention est payante pour les particuliers (environ 100 €). Vous pouvez faire aussi appel à des entreprises de désinsectisation pour des nids plus accessibles (environ 80 €).

Attention, les abeilles font partie des espèces protégées. Il ne faut donc pas les tuer mais faire appel à un apiculteur qui récupèrera l'essaim.

Nettoyons la Nature

Cette année encore, les élus et les Grillonnais le souhaitant pourront continuer, le samedi 29 septembre, l'action de la veille des élèves de nos écoles .

Merci aux volontaires de se présenter à 9h devant la mairie (retour vers 11h). Gants et sacs poubelle seront fournis. Port de gilet de sécurité conseillé.



À vos Agendas



Retrouvez tout le **programme des festivités grillonnaises** dans le présent **encart** qui leur est dédié.

Un numéro Spécial Rentrée des *Grillonnades* sera disponible au Point Info et auprès des commerçants vers la mi-septembre.